

Sandrine BADELIER
6, allée des Platanes
78 870 BAILLY
☎ 06 75 38 61 74

Sandrine.badelier@club-internet.fr

Ministère des Solidarités et de la Santé
Madame la Ministre
14 avenue Duquesne
75 350 PARIS

Bailly, le 21 février 2018

Objet : demande de reconnaissance de maladie environnementale

Madame la Ministre,

Agée de 50 ans et malade depuis 20 ans, je suis aujourd'hui devenue handicapée suite à l'aggravation de ma maladie. Professeur d'Economie-Gestion dans l'enseignement public, je suis en congé longue maladie depuis le 1^{er} septembre 2017. Je ne peux plus et ne pourrais plus exercer mon métier. Je souffre en effet d'Hypersensibilité Chimique Multiple, maladie environnementale reconnue par l'OMS, les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne, l'Espagne, la Suisse... mais pas par la France.

Au contact de traces de particules de polluants chimiques (pesticides, produits de nettoyage, solvants, parfums...), je perds la mémoire, la concentration, tombe dans une fatigue extrême, souffre de maux de tête et ventre, de terribles migraines... Et impossible d'avaler le moindre médicament allopathique car je souffre de nombreuses intolérances et allergies alimentaires, médicamenteuses et environnementales.

J'ai été accueillie récemment par le service des Pathologies Professionnelles et Environnementales du groupe hospitalier Cochin-Hôtel-Dieu de Paris et à ma plus grande stupéfaction ils ne connaissent pas ma maladie !

Je suis en pleine forme à partir du moment où je ne suis pas au contact des 100 000 produits chimiques existants ce qui m'oblige à fuir tous les lieux publics et à m'isoler socialement.

Je souhaite et demande donc à obtenir un poste de travail adapté à mon handicap, un lieu capable de me recevoir pour me soigner et surtout une reconnaissance de mon handicap au sens propre comme au sens figuré.

Beaucoup de personnes sont dans ma situation. Des associations se sont créées pour permettre les échanges entre patients et essayer de trouver des solutions au quotidien. Mais cela est loin d'être suffisant. Les handicaps causés par cette maladie sont invalidants et pernicious car presque invisibles.

Je plaide dans ma lettre pour ma cause mais je me fais la porte-parole de milliers de personnes qui souffrent des mêmes handicaps sans que les médecins ni les autorités ne soient sensibilisés ni aux causes ni aux conséquences de cette maladie.

Je me tiens à disposition pour un entretien à votre convenance pour vous expliquer plus en détail mon quotidien et mon besoin.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma demande, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Sandrine Badelier